UNIVERSITÉ MARIE & LOUIS PASTEUR

INSPÉ Institut national supérieur du professorat et de l'éducation Académie de Besançon

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'INSTITUT de l'INSPÉ

Séance du Mercredi 17 juin 2026 à 14h

Le Conseil d'Institut de l'INSPÉ de Franche-Comté s'est réuni le 17 juin 2026, sous la présidence de Jean-Luc ROSSIGNOL, président du conseil d'institut.

Etaient présents ou représentés	Etaient excusés	Etaient absents
Représentants des personnels et usagers de l'INSPÉ		
Laurent BARATO, procuration à C. IVANCE-MARTIN Emilia DEBRUILLE Farida DJELKHIR, procuration à D. HUMBERT Damien HUMBERT Carole IVANCE-MARTIN Valentin MARECHAL Marie MAZEROLLE Arnaud MOULY Denis PASCO Emilie SAUNIER, procuration à A. MOULY	Robin TOURNU Maëva REYNET	
Représentants de l'UNIVERSITE :		
Anne-Laurence FERRARI, procuration à JL. ROSSIGNOL Pierre JOUBERT Coralie MAYEUR-CARPENTIER, procuration à P. JOUBERT Laurence RICQ, procuration à P. JOUBERT	Franck BERGER John-Pol PIERREL	
Représentants du RECTORAT :		
Véronique BARÇON, procuration à JL. ROSSIGNOL Fabien BEN Isabelle BERTRAND Isabelle POYARD Julien ROCHE Jean-Luc ROSSIGNOL		
Représentants des Collectivités Territoriales :	Jean-Baptiste GAGNOUX Chantal GUYEN	
Personnalités extérieures à titre personnel :		
Elsa LANG RIPERT, procuration à F.BEN		
Personnes invitées :		
Elodie BELLE Matthieu LAUGIER Frédéric MUYARD Nathalie ROGGY	Olivier BRAUN Nathalie GRITTI	

Le quorum est atteint.

Jean-Luc ROSSIGNOL ouvre la séance à 14 heures et rappelle l'ordre du jour :

1. **Approbation du compte-rendu du conseil d'institut du 13 mai 2026**
2. Présentation des résultats du concours M2 CRPE
3. Point de rentrée 2026 : effectifs
4. Information sur le recrutement en cours de 2 directeurs adjoints
5. Scolarité/formations :
   a. **Calendrier des formations 2026-2027**
   b. **Modifications de la maquette DIU « Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires – Entrée dans le métier », parcours 1er degré, parcours 2nd degré, parcours encadrement éducatif**
6. UEL préparation au concours
   a. Evolution des UEL de préparation au concours
   b. **Validation des maquettes d'UEL pour 2026-2027**
7. Questions diverses (à transmettre à Nathalie Roggy *avant le 13 juin 2026*)

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 13 mai 2026

Aucune remarque particulière n'est formulée.

➔ *Le compte-rendu du conseil d'institut du 13 mai 2026 est mis au vote et* ***approuvé à l'UNANIMITÉ.***

La présentation est jointe à ce compte-rendu.

2. Présentation des résultats du concours M2 CRPE

Fabien BEN indique que le taux de réussite au concours de recrutement au niveau M2 est globalement satisfaisant. L'ensemble des postes proposés a été pourvu. Tous les lauréats ont obtenu une note minimale de 10/20. Pour le concours externe public, la note du dernier admis s'établit à 12/20, tandis que celle du dernier candidat inscrit sur liste complémentaire est de 11,01/20. Par ailleurs, 61 % des lauréats sont titulaires d'un master MEEF.
Sur les 109 candidats admissibles, 72 étaient admissibles aux deux concours.
L'épreuve de leçon a enregistré de meilleurs résultats que l'an passé. Les candidats ont globalement pris en compte les observations formulées précédemment par le jury, notamment concernant la durée de l'exposé. En français comme en mathématiques, le jury se déclare globalement satisfait du niveau observé.
Les épreuves orales se sont également mieux déroulées que lors de la session précédente. Une meilleure appropriation des attendus des programmes, notamment en EPS, a été constatée. Les résultats témoignent d'une progression globale, traduisant la prise en compte des recommandations formulées antérieurement.
Le jury relève également une volonté plus marquée des candidats d'expliciter leurs motivations pour l'enseignement dans le premier degré.
Concernant les études de cas, les candidats ont davantage mobilisé les ressources institutionnelles, en s'appuyant notamment sur les directeurs d'école et, le cas échéant, sur les inspecteurs.
En revanche, les résultats liés à l'épreuve facultative de langue vivante demeurent perfectibles.
S'agissant de l'affectation des lauréats, la proportion de postes à mi-temps est supérieure à celle des postes à temps plein. Pour le concours ouvert aux étudiants de L3, la répartition définitive sera connue à compter de lundi prochain (22 juin).
La candidate classée première obtient une moyenne générale de 20/20 ; elle est issue d'une autre académie. La candidate classée deuxième obtient une moyenne générale de 19,68/20, avec une note de 16/20 en anglais.

Pierre JOUBERT indique être particulièrement attentif aux résultats de la dernière cohorte du Parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE), laquelle n'a pas bénéficié des unités d'enseignement libres dédiées à la préparation du concours.
En réponse, **Fabien BEN** précise que les étudiants concernés semblent avoir globalement bien réussi.

Frédéric MUYARD tient à remercier les professeurs des écoles maîtres formateurs (PEMF), et plus particulièrement Bénédicte Mongin, pour le travail de coordination et de cohésion mené en lien avec les enseignants de l'INSPÉ. Il souligne que cette dynamique collective contribue à la qualité de la formation et à la réussite des étudiants. Il rappelle qu'un collectif se construit et s'entretient dans la durée.
Il indique par ailleurs que les PEMF sont réunis en ce moment même, pour célébrer le départ à la retraite de trois de leurs collègues. Il insiste enfin sur l'importance du poste de coordination, essentiel pour assurer la cohésion et la continuité du travail collectif.

3. Point de rentrée 2026 : effectifs

Frédéric MUYARD précise que les effectifs ne sont pas encore stabilisés et qu'une incertitude demeure à ce stade jusqu'à la concrétisation des inscriptions. Les données présentées constituent donc une photographie de la situation à la date du jour, fondée sur le suivi des admissions enregistrées sur les plateformes nationales.

Pour la première année de licence, les admissions s'effectuent via Parcoursup. À ce jour, 964 candidats ont été classés et l'ensemble des 80 places proposées est pourvu. Le dernier candidat appelé est classé au rang 244, ce qui témoigne de l'attractivité de la formation et d'un niveau de pression significatif à l'entrée.

S'agissant des parcours de master 1 M2E, les admissions s'effectuent sur Mon Master.
Pour le premier degré, les capacités d'accueil sont quasiment atteintes sur l'ensemble des sites. Les résultats du concours de niveau L3 devraient toutefois entraîner quelques désistements et permettre l'admission de candidats supplémentaires.
Pour le second degré, les situations sont plus contrastées selon les disciplines. Certaines formations, notamment en allemand et en physique-chimie, vont ouvrir en procédure complémentaire. Là encore, les résultats du concours de niveau L3 auront un impact sur les inscriptions, même si leur publication interviendra tardivement. Les lauréats devraient connaître leur affectation aux alentours du 20 juillet.
Il est rappelé que l'admission définitive en master est conditionnée à l'obtention de la licence. Certains candidats sont actuellement engagés dans les épreuves de rattrapage.

Frédéric MUYARD souligne que la publication tardive des résultats des concours aura des conséquences importantes sur la préparation de la rentrée et sur les conditions d'accueil et d'accompagnement des lauréats.

4. Information sur le recrutement en cours de deux directeurs-adjoints

Jean-Luc ROSSIGNOL rappelle que deux recrutements de directeurs adjoints représentant le rectorat sont prévus :

- un poste de directeur adjoint en charge de l'alternance et de la formation continue pour le second degré, à hauteur de 50 %, en remplacement de Mme Nathalie Gritti ;
- un poste de directeur adjoint en charge de l'alternance et de la formation continue pour le premier degré, à temps plein, créé dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme.

Concernant ce dernier poste, la fiche de poste a été publiée le 8 juin et les candidatures sont attendues avant le 22 juin.

Julien ROCHE précise que la fiche de poste a été élaborée conjointement par le rectorat et l'INSPÉ. Les entretiens de recrutement des candidats sont programmés au début du mois de juillet. Il souligne que le choix de créer un poste à temps plein, plutôt que de confier une mission, traduit la volonté d'en renforcer l'attractivité et de permettre la conduite, dans les meilleures conditions, du travail à mener avec les équipes pédagogiques.

Fabien BEN indique que la quotité de service à 100 % a été validée par la Direction générale des ressources humaines (DGRH). Cette validation traduit la qualité de la réflexion menée autour de ce poste et la reconnaissance de ses enjeux dans le contexte de la réforme.

5. Scolarité / formations

5.a Calendrier des formations 2026-2027

Matthieu LAUGIER présente les principes retenus pour l'élaboration du calendrier des formations 2026-2027, construit de manière à prendre en compte l'ensemble des modalités d'alternance. Il précise que ce calendrier pourra être ajusté à l'issue de la première année de mise en œuvre de la réforme.
Le calendrier est décliné par mention, année de formation et profil d'étudiant. Concernant le stage à l'international en Master 1, deux périodes distinctes ont été définies pour les étudiants du premier et du second degré.

Carole IVANCE-MARTIN observe que, pour les étudiants de M2 premier degré, la journée d'observation prévue avant chaque période de stage est positionnée juste avant une période de congés. Elle indique que cette organisation pourrait être réexaminée à la lumière des retours des étudiants et des professionnels de terrain.
En réponse, **Matthieu LAUGIER** confirme que cette situation a bien été identifiée. Il souligne que cette journée permettra néanmoins aux étudiants de prendre connaissance de l'environnement de la classe avant leur période de stage.

Frédéric MUYARD précise que la rentrée des licences se tiendra le mardi 1er septembre en présence de la rectrice.

Arnaud MOULY fait remarquer que le dernier stage de première année de licence est programmé au début du mois de février, ce qui lui paraît relativement précoce pour évaluer pleinement la progression des étudiants.
Matthieu LAUGIER indique qu'un format de deux semaines est actuellement prévu pour le stage dès la première année. Les modalités et l'organisation pourront être réinterrogées si nécessaires.

➔ *Le calendrier des formations 2026-2027 est mis au vote et* ***approuvé à l'UNANIMITÉ.***

5.b Modification de la maquette DIU « Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires – Entrée dans le métiers », parcours 1er degré, parcours 2nd degré, parcours encadrement éducatif

Matthieu LAUGIER présente la nouvelle maquette du DIU « Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires – Entrée dans le métier ». Celle-ci est désormais structurée autour de quatre parcours, contre trois actuellement.
Il précise que :

- la maquette du DIU premier degré est adossée à celle de la deuxième année du Master M2E premier degré ;

- la maquette du DIU second degré reprend celle de la deuxième année du Master M2E second degré pour les parcours dispensés à l'INSPÉ ;
- un parcours spécifique de DIU second degré, destiné aux disciplines non proposées à l'INSPÉ, est créé à compter de cette année ;
- la maquette du DIU des conseillers principaux d'éducation est identique à celle de la deuxième année du Master M2E CPE.

Concernant les parcours du second degré, **Matthieu LAUGIER** indique que les unités d'enseignement UE1 et UE2 sont propres à chaque parcours, tandis que les autres unités d'enseignement sont mutualisées et communes à l'ensemble des parcours.

Il est également précisé que les modalités de contrôle des connaissances (M3C) de l'ensemble de ces parcours seront soumises au vote lors de la séance de septembre prochain.

➔ *Les modifications de la maquette DIU « Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires – Entrée dans le métier », parcours 1er degré, parcours 2nd degré, parcours encadrement éducatif sont mises au vote et* ***approuvées à l'UNANIMITÉ.***

6. UEL préparation au concours

6.a Évolution des UEL de préparation au concours

Jean-Luc ROSSIGNOL rappelle que les unités d'enseignement libres (UEL) ont été mises en place afin de permettre aux étudiants de troisième année de licence de préparer les concours en L3. Il souligne que les évolutions présentées pour l'année universitaire 2026-2027 interviennent avant que puissent être évalués les effets de ce dispositif sur les résultats aux concours 2026. Il estime qu'un premier bilan devra être réalisé lorsque les données relatives à la réussite des étudiants seront disponibles.

Matthieu LAUGIER précise qu'à compter de la prochaine rentrée universitaire, les UEL seront proposées non seulement aux étudiants de L3, mais également à ceux de Master 1. Au total, 28 UEL seront ouvertes, correspondant à 14 préparations aux concours, réparties sur les deux semestres.
Concernant la préparation aux concours du premier degré, il indique que le volume horaire passera de 112 à 70 heures afin de mieux répondre aux besoins et aux profils des étudiants. Plusieurs groupes seront constitués : un groupe destiné aux étudiants de L3 de STAPS et de l'UFR ST, un groupe pour les étudiants de L3 de SLHS, un groupe réunissant les étudiants de L3 de STGI et les étudiants de M1 du site de Belfort de l''INSPÉ, ainsi que trois groupes destinés aux étudiants de M1 de chacun des sites INSPÉ de Besançon, Lons-le-Saunier et Vesoul.
Concernant la préparation aux concours du second degré, jusqu'alors centrée sur la deuxième épreuve du concours pour un volume de 34 heures, celle-ci évoluera vers une préparation à l'ensemble des épreuves d'admission avec un volume porté à 40 heures.
Il est par ailleurs précisé qu'aucune préparation au concours ne sera proposée dans le cadre du parcours CPE.

Jean-Luc ROSSIGNOL salue l'effort consenti par l'établissement en faveur de la préparation aux concours et souligne la qualité du travail conduit en concertation avec les différentes composantes de l'université.

Pierre JOUBERT remercie Frédéric MUYARD, Matthieu LAUGIER ainsi que l'ensemble des acteurs ayant contribué à la construction d'une solution de nature à répondre aux attentes des étudiants comme des enseignants, malgré un cadre de mise en œuvre contraint et des moyens financiers limités. Il rappelle qu'il s'agit d'un engagement fort et assumé de l'établissement en faveur de la réussite étudiante. Dans le contexte du déploiement progressif de la LPE, il se félicite de la coopération entre les composantes au bénéfice des étudiants.

Frédéric MUYARD remercie à son tour la présidence de l'université pour son écoute et son soutien, qui ont permis de mobiliser les financements nécessaires à la mise en œuvre des UEL. Il tient également à saluer l'investissement des équipes de l'INSPÉ, notamment celui d'Élodie BELLE, Matthieu LAUGIER, Lucas PROFILLET, ainsi que de l'ensemble des personnels engagés dans ce travail.

6.b Validation des maquettes d'UEL pour 2026-2027

À l'issue de ces échanges, Jean-Luc ROSSIGNOL propose de soumettre au vote les maquettes des unités d'enseignement libres (UEL).

➔ *Les maquettes d'UEL pour 2026-2027 sont mises au vote et **approuvées à l'UNANIMITÉ**.*

7. Questions diverses

Jean-Luc ROSSIGNOL indique qu'aucune question diverse n'a été proposée pour ce conseil.

La séance est levée à 17h.

Le Président du Conseil d'Institut,

Jean-Luc ROSSIGNOL